

Vivre aux Ulis

FÉVRIER 2021 • N°01

PAUL LORIDANT Un héritage pour l'avenir

DOSSIER P.8-14



Terre de talents

12
01Les Ulis
sous la neige

SOMMAIRE



PARTAGER

P6-7

- Dans l'agenda des élus

LA GAZETTE de l'emploi
CAHIER CENTRAL

- Votre nouveau rendez-vous avec l'emploi



DOSSIER

P8-14

- Paul Loridant : un héritage pour l'avenir



AGIR

P15-24

- Campagne de vaccination contre la Covid-19
- Une mutuelle communale pour tous

VIVRE AUX ULIS

VILLE DES ULIS

BP 43-91940 Les Ulis

TÉL. 01 69 29 34 19

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Clovis Cassan

RÉDACTRICE EN CHEF :

Nadia Tounee

JOURNALISTE : Manon Preget

PHOTOS : Direction de la

Communication (sauf mentions

et photos libres de droit) -

Shutterstock

CRÉATION & MAQUETTE :

Pellicam, 115 avenue Raspail,

94250 Gentilly,

IMPRIMERIE : Imprimerie RAS,

6 avenue des Tissonvilliers,

95400 Villiers-le-Bel.

DISTRIBUTION : Mairie des Ulis.

Téléchargeable sur

www.lesulis.fr

N° 1 Vivre aux Ulis

Magazine imprimé sur

du papier issu de forêts

gérées durablement, à

12 600 exemplaires.



LesUlisOfficiel



LesUlisOfficiel



LesUlisOfficiel



Ville des Ulis



Clovis Cassan

Maire des Ulis
7^e vice-président
de la Communauté
d'agglomération
Paris-Saclay



maire@lesulis.fr



Chère Ulissienne, Cher Ulissien,

Le magazine de la Ville que vous tenez entre vos mains retrouve, ce mois-ci, l'intitulé que beaucoup d'entre nous continuent d'utiliser lorsque nous faisons référence à la communication municipale. Dans ce premier numéro du « Vivre aux Ulis » nouvelle version, **nous commémorons la mémoire du maire fondateur, de l'âme des Ulis, qui nous a quitté en fin d'année 2020 : Paul Loridant.** Comme je l'avais d'ailleurs annoncé, nous lui rendrons un hommage public, dès que le contexte sanitaire nous permettra de nous retrouver, ensemble.

Le retour du titre symbolique de ce magazine représente la passerelle entre l'histoire des Ulis et son avenir à construire ensemble. Ainsi, cette nouvelle formule traduit notre volonté permanente de communiquer et de rendre compte de notre action municipale. Il nous permettra de rappeler nos objectifs et d'expliquer les choix et les orientations politiques que nous serons amenés à prendre tout au long de ce mandat. Un espace pour vous exprimer nos avis, nos valeurs, nos combats, ceux que nous voulons porter et qui traduisent la richesse et la diversité de notre équipe municipale. À ce titre, les élus de l'opposition municipale y conserveront également un espace d'expression libre et bien identifié, dans le respect du cadre légal et démocratique.

Dans ce « Vivre aux Ulis », vous retrouverez, bien entendu, de nombreuses informations municipales qui mettent en valeur la richesse et le dynamisme de notre commune. Vous aurez l'occasion d'y découvrir des portraits d'Ulissiens, de personnes qui font la ville, sa force et son caractère... D'y découvrir aussi, celles et ceux qui incarnent les services publics municipaux au quotidien.

Parmi les nouveautés, **vous pourrez feuilleter, dans un cahier central détachable, la « Gazette de l'emploi » intégrant des infos directement liées à l'insertion et au développement économique. Elle regroupera, chaque mois, des offres pour des emplois locaux.** Utiliser les supports de communication municipaux pour accompagner les Ulissiennes et Ulissiens en recherche d'un travail ou d'une formation est un engagement politique nécessaire en particulier dans les temps que nous vivons.

Des QR codes seront intégrés dans différents articles et vous permettront d'approfondir certains sujets via des supports numériques ou vidéos et ce afin d'assurer un lien entre les différents canaux de la communication municipale.

*Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter
une bonne lecture et vous dire à bientôt.*

*Bien à vous,
Cassan.*



*Le retour
du titre
symbolique
de ce
magazine
représente
la passerelle
entre l'histoire
des Ulis et
son avenir
à construire
ensemble.*





SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS
ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES



Villebon Parc
4 rue Vitruve
91140 VILLEBON-SUR-YVETTE

☎ 01 69 74 94 00
☎ 01 69 20 75 46
✉ contact@stpee.fr

www.stpee.fr

Qualifications **QUALIFELEC**

Eclairage Public :
ME4 - TN4 - HT - RT - IRVE

Installations électriques
en tertiaire et industrie :
MGTI.5 - RGE - LCPT.5 - IRVE

Maintenance installations
électriques 24h/24 : MIE 3.4

Eclairage Public

Eclairage Public
Signalisation Lumineuse Tricolore
Eclairage sportif
Mise en valeur du Patrimoine
Illuminations festives

Tertiaire-Industrie

Electricité générale BT/HT
Équipement électrique industriel
Réseaux informatiques - Data center
Détection incendie
Contrôle d'accès - Système d'alarme
Sonorisation
Gestion Technique des Bâtiments
Bornes de recharge véhicules

Pétrolier

Construction de stations-services
Tous corps d'état - Génie civil

Orpi

124, Avenue des Champs Lasniers
91940 LES ULIS
mail : orpilesulis@orpi.com
tel : 01 60 14 17 67

Des femmes et des hommes
pour votre bien

Depuis 2005, votre agence pour tous
vos projets immobiliers

ESTIMATION GRATUITE / HONORAIRES RÉDUITS

VENTE / ACHAT

LOCATION / GESTION

DÈS DEMAIN,
VOTRE REPAS
LIVRÉ CHEZ VOUS



LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

- Vos repas 7j/7 ou seulement les jours que vous choisissez
- Composez vous-même votre repas parmi un large choix
- Les conseils d'un(e) diététicien(ne) pour un suivi personnalisé avec ou sans régime
- Des plats équilibrés pour des repas savoureux

agence Essonne Ouest
4, rue Angibout - 91460 MARCOUSSIS
09 82 31 91 01

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
www.les-menus-services.com

PLAN GRAND FROID

Appelez le **115**
si vous voyez
un sans-abri



Agissez !
avant qu'il ne soit
trop tard...

Renseignements au CCAS
01 69 29 34 36

lesulis.fr



@lesulisofficiel





Parole recueillie

« Avec la crise sanitaire liée à la Covid-19, j'ai été témoin de l'élan de solidarité et d'entraide qui s'est développé sur la ville des Ulis. Il me paraissait pertinent de faire perdurer cette chaîne solidaire en y incluant les enfants. »

 **Aude Aragno, directrice de l'ALMO de la Châtaigneraie**

22 30
12 12 SOLIDARITÉ

« Une boîte pour des fêtes de fin d'année heureuses » par les Kid's Humanity

 **ALMO DE LA CHÂTAIGNERAIE.** En s'inspirant du projet « Une boîte pour les plus démunis », l'ALMO de la Châtaigneraie a lancé sa propre version, en partenariat avec l'Association Nazario. Les enfants ont pu décorer une boîte à chaussures et y mettre à l'intérieur des activités réalisées à l'ALMO (carte de vœux, dessin, ballotin), des dons des familles ou des lots récupérés dans les commerces de proximité* et dans les services de la mairie. Une fois finalisées, les boîtes ont été déposées à l'Association Nazario puis distribuées aux plus démunis.

* Merci à G20, la pharmacie de Courdimanche, Jesuina & Corinne Coiffure, CIC les Ulis, la pharmacie du cœur de ville, Fils et Tissus, Floralidulis, la Boulangerie du Marché, Franprix, Micromania, Le Jardin de Thierry, LCL et Jean Louis David.



23 01 CIRCUIT COURT

Nouvelle vente de pommes de terre

 **AIRE FORAINE.** 5 € les 15 kg ! Après une première expérience réussie, les producteurs de la ferme familiale Demassiet, située à Houtkerque dans les Hauts-de-France, sont revenus aux Ulis. Le temps d'une journée, ils vous ont proposé une nouvelle vente de pommes de terre Fontane à prix coûtant. L'évènement était aussi l'occasion de faire des dons aux associations caritatives de la ville et, grâce à vous, 600 kg de pommes de terre leur seront prochainement distribués. Merci à vous et aux producteurs qui ont également fait cadeau de 29 filets, soit 435 kg !

23
12

SÉCURITÉ

Inauguration des nouveaux locaux du commissariat

Commissariat. Fini les réunions dans la salle de pause ! Après de long mois de travaux, l'agrandissement du commissariat de police, en partie financé (à hauteur de 20 000 €) par la Ville, est terminé. Grâce à la mise à disposition des anciens locaux de la trésorerie générale, les agents bénéficient désormais de 200 m² supplémentaires pour, entre autres, de nouveaux bureaux mais aussi des espaces détente et bientôt une salle de sport.

Plus tôt dans l'après-midi, le Maire, entouré de plusieurs élus, avait proposé une visite de la ville au nouveau préfet de l'Essonne, Éric Jalon, et au sous-préfet, Alexander Grimaud.

COMMISSARIAT DES ULIS : 01 70 29 30 10

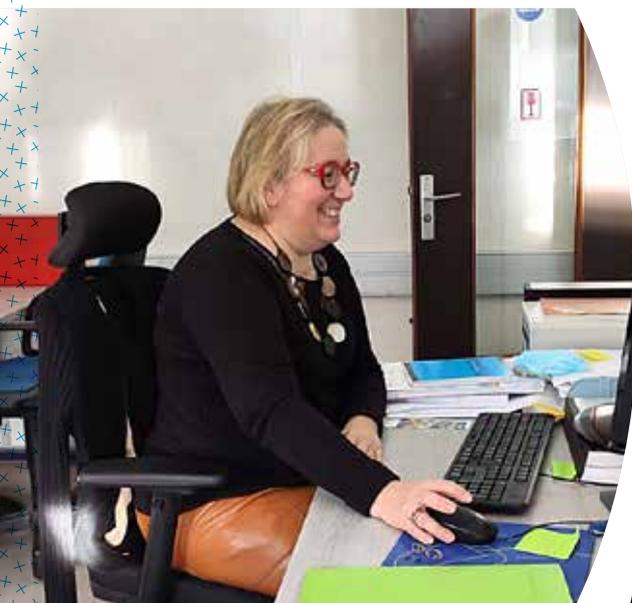


Parole recueillie

« Initié par l'ancienne majorité, je m'inscris dans la continuité de ce projet. Nous avons à cœur de garder un lien avec les services républicains sur la ville et je serai très attentif au maintien des effectifs. »



Clovis Cassan,
Maire des Ulis

13
01

Place à la culture scientifique !

« Renforcer l'éducation aux sciences et faciliter l'accès à l'Université aux habitants, quel que soit leur âge et quel que soit leur bagage scientifique. » Après les fêtes de fin d'année, Guénaël Levray, Adjoint au Maire à la Vie Éducative et à la Jeunesse, Hajer Mohsni, Adjointe au Maire au Bien Grandir et au Périscolaire, et Emmanuelle Bourneuf, conseillère municipale en charge de la Culture scientifique, ont repris le travail. Au programme : des réunions en visio afin de renforcer le partenariat avec l'École Polytechnique, pour sensibiliser les 3^e de la ville aux études scientifiques, et d'en créer de nouveaux, notamment avec la Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS), pour soutenir les écoles qui seraient intéressées. « Nous organisons ces réunions afin de poursuivre et renforcer l'animation scientifique sur la ville, développer des liens privilégiés avec l'Université Paris-Saclay et en faire profiter tous les Uliens. La branche scientifique est la première abordée mais de nombreuses possibilités s'offrent à nous », complète Emmanuelle Bourneuf.

18
01

Des arbres au cœur de la ville

Vous l'avez peut-être remarqué, des travaux de sondage ont commencé à la fin du mois de janvier sur la Place de la Liberté. Les équipes sont venues vérifier l'épaisseur de la terre en vue de futures plantations d'arbres. « **Depuis plusieurs mois, nous travaillons, avec Sarah Jaubert, Étienne Charron, Ludovico Cassinari et les agents municipaux, au projet de végétalisation du cœur de ville** », explique Loutfi Oulalit, conseiller municipal en charge de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) et du Cadre de vie. « *Courant février, des chênes, des érables, des ormes ou encore des tulipiers et des noisetiers viendront donner un nouveau souffle, une nouvelle vie, à cette place* ».

Dans quelques semaines ce sera au tour des alentours de l'Espace 128 de se mettre au vert puis, dans quelques mois, de l'Esplanade de la République.

Parole recueillie

« Nous devons réussir ensemble, nous réussirons ensemble [...] parce qu'aux Ulis, nous sommes capables de mobiliser 25 000 habitants pour un objectif commun : l'amélioration de notre cadre de vie et le vivre ensemble. »

 Clovis Cassan, Maire des Ulis

FACEBOOK LIVE



Votre rendez-vous mensuel !

Depuis le mois septembre, le Maire vous donne rendez-vous chaque mois sur la page Facebook de la ville pour une heure d'échanges en direct depuis l'hôtel de ville. Mis en place afin de maintenir un lien malgré le contexte sanitaire, ce rendez-vous est le vôtre. Il vous permet de poser toutes vos questions autour de l'actualité de la commune et des projets à venir.

 **Prochain rendez-vous :**
26 février à 18h

16
01

Vœux du Maire

Après une année 2020 difficile, le Maire et les membres du Conseil municipal ont adressé leurs vœux de santé, de réussite et d'épanouissement personnel à tous les habitants à travers une vidéo diffusée sur la page Facebook et la chaîne Youtube de la commune. En 2021, ensemble & solidaires !



Paul Loridant, est décédé à l'âge de 72 ans. Élu maire à la création de la ville en 1977, puis pendant 31 ans. Son nom restera à jamais associé à cette commune qui ne cesse d'évoluer.

PAUL LORIDANT

Un héritage pour l'avenir



Jean-Marc Salinier,
Paul Loridant et Samba Diolé
lors d'un Conseil municipal.

En arrivant dans l'Essonne en 1972, le jeune homme, originaire des Pyrénées-Orientales, est loin de se douter de l'avenir qui l'attend. Alors qu'il est militant socialiste à la section d'Orsay, il apprend la décision du sous-préfet, suite à une consultation citoyenne, d'amputer les Grands ensembles de Bures-sur-Yvette et Orsay et la création d'une nouvelle ville. Il décide de monter une liste pour les élections et, le 20 mars 1977, il est élu premier maire des Ulis. À seulement 29 ans, il devient le père bâtisseur de la 196^e ville du département. Face à lui, se présente un défi de taille : mettre sur pied une nouvelle ville.

Durant cinq mandats, il mène de front sa carrière politique et sa carrière professionnelle à la Banque de France qui lui permet de tenir, d'une main de maître, les finances de la ville. En 1986, il est élu sénateur de l'Essonne et est réélu en 1995.

C'est finalement en 2008, après 31 ans à la tête des Ulis, qu'il perd pour la première fois les élections municipales. Dévoué à sa ville, il devient alors élu de l'opposition avant de revenir dans la majorité, six ans plus tard, aux côtés de Françoise Marhuenda.

À 72 ans, et 43 ans après ses débuts, il continuait d'être au service des Ulissiens. Engagé dans son 6^e mandat, il siégeait toujours, en novembre dernier, sur les bancs de l'opposition lors du Conseil municipal. Jusqu'au bout, il aura eu à cœur de représenter les Ulissiens et porter haut les couleurs de la ville, les couleurs de sa ville.

Au revoir Paul et merci.

Souvenirs souvenirs...

À l'annonce du décès de Paul Loridant, Maire Fondateur de la ville des Ulis, les hommages se sont multipliés sur les réseaux sociaux. Mais qui est mieux placé pour parler de l'homme qu'il était que les personnes qui l'ont côtoyé au quotidien ? Amis, collègues, employés, ils vous racontent leurs souvenirs.

PHOTO CENTRALE : **Gilbert Piantoni et Paul Loridant** lors de la conférence retraçant la création des Ulis à l'occasion des 40 ans de la ville.

« Je garde en souvenir un Paul très actif. Jamais une minute n'était perdue et cela depuis nos débuts. Nous étions des jeunes hommes de moins de 30 ans, lui travaillait à la Banque de France, moi au Ministère des Finances et régulièrement, nous nous retrouvions pour déjeuner ensemble et parler des affaires politiques de la ville. Il nous arrivait même, parfois, de nous retrouver lors de nos vacances. Une année, nous n'étions pas très loin l'un de l'autre, vers les Pyrénées, et nous en avons profité pour aller à la rencontre de l'épouse de Monsieur Boris Vian afin de lui demander son autorisation pour utiliser le nom de son mari, récemment décédé, pour ce qui est aujourd'hui l'Espace culturel. Il était tout le temps dans l'action, tout le temps dans le travail pour la ville des Ulis, mais également pour sa vie d'homme public.

L'une de ses actions marquantes a été de proposer des visites du Sénat aux Ulissiens. Cela a beaucoup marqué les enfants des écoles mais également les adultes. Je me souviens qu'il nous expliquait qu'à l'époque, on prenait la taille du fessier des sénateurs pour leur fabriquer leur siège. »

Gilbert Piantoni, élu depuis la création de la ville

« J'ai été embauchée par Monsieur Loridant 8 jours avant mes 17 ans. Lors du rendez-vous avec le grand patron, je me souviens que j'étais très impressionnée, j'étais « dans mes petits souliers » et lui était très naturel et très à l'aise. Il m'avait parlé de la ville, de ses structures et du fait que nous étions au service des habitants. En sortant du bureau, il a juste dit en regardant la secrétaire « vous êtes embauchée, allez voir la gestion du personnel ».

Je me souviens qu'il a toujours été très présent, il passait souvent dans les bureaux pour nous saluer. D'ailleurs, il avait instauré un petit rituel : à chaque fois qu'il venait, il aimait rappeler aux gens autour que j'étais sa plus jeune embauchée quand lui n'était que bébé Maire.

En m'embauchant, je le remercie de m'avoir fait confiance. »

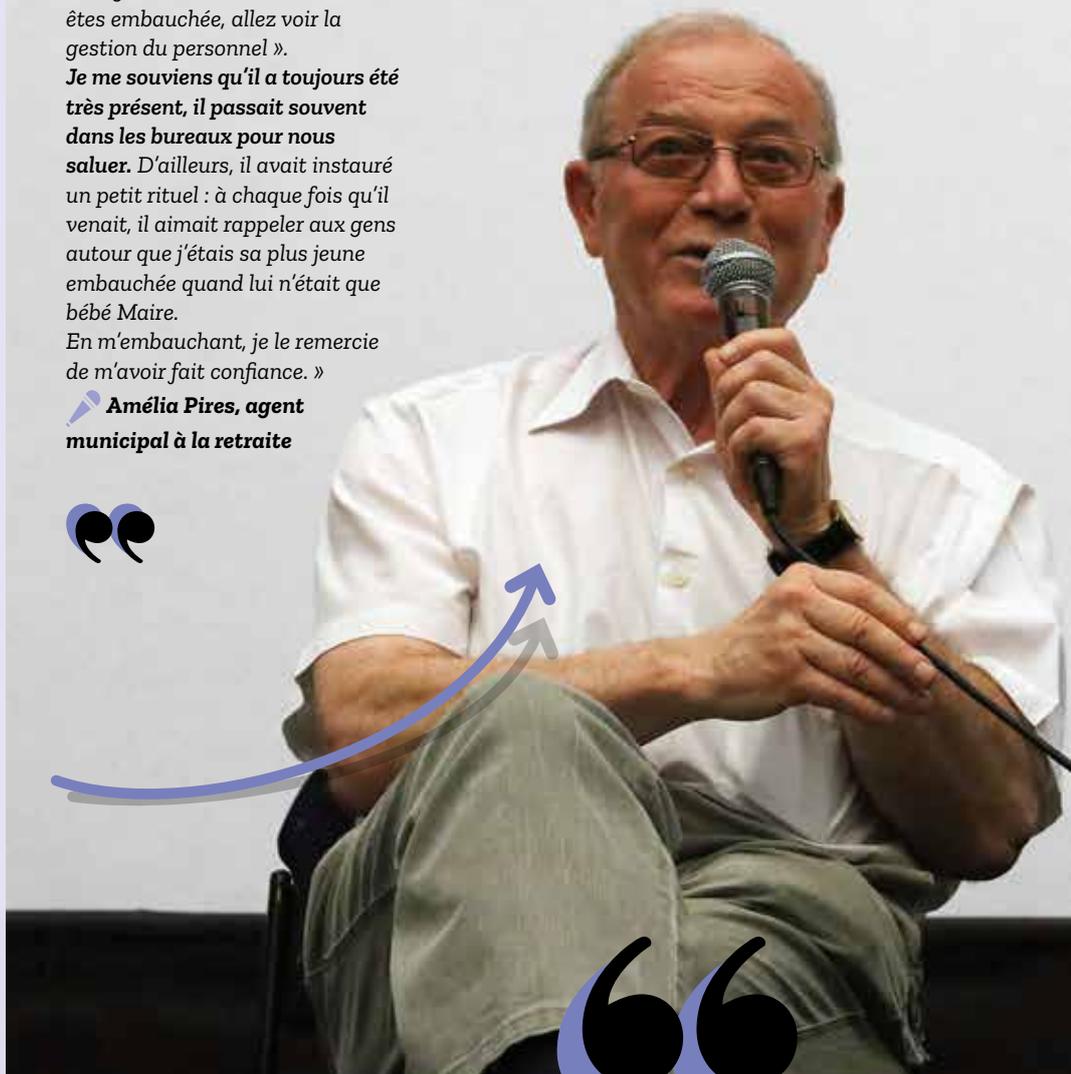
Amélia Pires, agent municipal à la retraite

« Monsieur Paul Loridant est un homme de conviction. Il a toujours été un Maire responsable, disponible et soucieux du bien-être des Ulissiens. C'est un Sénateur engagé et toujours à l'écoute des élus de l'Essonne. J'ai travaillé pendant 30 ans à ses côtés et appris, entre autres choses, que « rien n'est jamais acquis » mais qu'il ne suffit pas d'espérer, il faut persévérer. Je lis quelques gentils messages qui lui sont adressés, pleins de bonnes intentions mais je n'oublie pas les critiques injustifiées dont il a été la cible. **J'hésite entre l'emploi du présent et celui du passé car pour moi, il est toujours là, au Parc Nord, au milieu des gens du voyage et dans mon école pour la distribution des dictionnaires auxquels il tenait tant.**

À ses proches, j'adresse mes plus sincères condoléances.

Je ne t'oublierai jamais mon cher Paul. »

Gilles De Angelis, élu à la création de la ville





Paul Loridant et Jean-Marc Salinier lors de la pose de la 1^{re} pierre de la Médiathèque.

« Paul Loridant était un homme attachant. Dès mon élection, en 2001, il a souhaité me rencontrer en mairie et a toujours été présent aux vœux de notre petite (plus petite que le plus petit des quartiers des Ulis) commune. Élu abordable, élu attentif, élu de parole, Paul était « une pointure » et pourtant, il était resté d'une grande simplicité. C'était un « sage » et nous en avons besoin dans ce monde impitoyable. Il vous nous manquer. »

François Frontera, Maire de Saint-Jean-de-Beauregard

Paul Loridant et Jean-Marc Salinier remettant la médaille de l'ordre national du Mérite à Gilles De Angelis.



« Mes souvenirs avec Paul ? Il y en a tellement qu'il est difficile de choisir... Nous nous sommes rencontrés en 1983 à l'occasion de la première équipe municipale à la proportionnelle où je siégeais dans l'opposition. Paul et Jean-Marc Salinier m'ont « formée », ce fut parfois dur à supporter car je débutais et eux étaient aguerris, mais ils étaient très pédagogues. Cela a duré 12 ans. En 1995, je n'ai pas participé au scrutin municipal, mais après toutes ces années de cohabitation, nous échangeons beaucoup avec Paul. Respect, sincérité et surtout même **attachement aux Ulis, à la France et aux valeurs républicaines** nous ont permis de nous retrouver sur de multiples sujets. Nous ne partageons pas toujours les mêmes convictions, mais nos valeurs étaient les mêmes. Chaque dispute contribuait à faire avancer les choses pour l'intérêt général. Paul était unique dans son comportement, sincère et généreux, humaniste à l'écoute des autres. Nous lui devons toutes et tous beaucoup, c'était notre Lumière... »

Françoise Marhuenda, élue depuis 1983

« Avec la section PSU puis AREV Bures-Orsay-Les Ulis, j'ai eu souvent l'occasion de rencontrer Paul dans les divers moments de la vie politique de nos communes. J'ai toujours apprécié son contact, étant comme lui un amateur de bon vin et puis nous avons presque le même âge, à deux ans près.

Au temps de radio Village, le soutien de la ville des Ulis et de son maire d'alors, Paul Loridant, a permis à cette radio libre d'exister et d'être écoutée. Elle a permis à plusieurs jeunes ulisiens de trouver leur voie professionnelle. J'ai personnellement beaucoup apprécié de pouvoir y tenir une émission hebdomadaire.

Et bien entendu, c'est aussi comme président de l'AVAG que je tiens tout particulièrement à m'associer aux condoléances de la commune. **Le soutien sans faille de la Ville a permis à notre association de se développer et de croître.** C'était sa volonté de faire vivre le mouvement associatif aux Ulis et de favoriser l'expression citoyenne de ses habitants. »

Michel Thomas, président de l'AVAG

« En janvier 2020, je me suis rendue à la soirée du personnel, organisée par la mairie. Comme à son habitude, Paul Loridant a fait le tour des tables, mais cette fois-là, il s'est installé à la mienne. Nous avons échangé non pas quelques mots mais plus longuement. Lui ayant annoncé que ce serait, pour moi, la dernière soirée avant mon départ à la retraite, nous nous sommes plongés, ensemble, dans une rétrospective de la ville, de la mairie, des élus et des agents. Nous nous sommes remémorés les fêtes, les projets, **les souvenirs tels que le déjeuner au Sénat ou encore l'arrivée de Jean-Pierre Chevènement en hélicoptère...** Ce moment hors du temps a été fort en émotions, nous étions déconnectés du temps présent et intarissable sur « Les Ulis ». Puis, tout d'un coup, il m'a dit « Mais en fait, tu es là depuis aussi longtemps que moi ? » ! C'était ça aussi Paul Loridant. »

Korine Leclerc, agent municipal à la retraite

La naissance d'une ville

En ce mois de février, impossible de rendre hommage à Paul Loridant sans revenir sur son plus gros chantier : la création d'une ville alors qu'il n'avait pas encore 30 ans.

L'histoire des Ulis commence dans les années 60...

Alors que la banlieue parisienne grandit à vue d'œil, il faut trouver des logements pour les enseignants et les étudiants qui affluent à la nouvelle faculté des sciences d'Orsay et aux établissements scientifiques de la vallée et du plateau tout proches. Pour y remédier, **le 30 novembre 1960, une ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité) est créée de la fusion agrandie de deux communes : Bures-sur-Yvette et Orsay.**

🕒 29 septembre 1967... Les premiers coups de pioche du grand chantier des Ulis sont officiellement donnés. En parallèle, deux architectes, Robert Camelot et François Prieur, inspirés de Le Corbusier, imaginent une cité issue de leur imagination, où le piéton est roi, où la nature est reine. Peu à peu, les bâtiments sortent de terre et à Courdimanche, la première école accueille ses premiers écoliers.

🕒 14 mars 1976... Une consultation est lancée. Les électeurs de Bures-sur-Yvette et d'Orsay sont invités à se prononcer sur l'avenir de la ZUP. Face aux résultats, la décision est prise de créer la ville des Ulis. Il faudra attendre le 17 février 1977 et sa parution au journal Officiel de la République, pour qu'elle devienne, officiellement, la 196^e et dernière commune du département.

🕒 Il faut alors préparer, en urgence, les élections municipales, prévues le 13 et 20 mars 1977.

Chaque organisation politique revoit ses listes pour en créer une troisième à partir des deux initialement prévues. C'est ainsi que Paul Loridant, pressenti pour être candidat à Orsay, sera finalement tête de liste socialiste aux Ulis. Au soir du premier tour, les résultats font apparaître une avance à l'Union Socialiste (avec 39,2 % des voix) devant la liste communiste « Ulis Démocratie », la liste modérée « Ulis Création » et la liste d'extrême gauche « Ulis Travailleurs ».

Au second tour, seules deux listes se maintiennent : celle des modérés conduite par Yvette Maurice, et celle des socialistes conduite par Paul Loridant. Les résultats sont nets, la liste Union de la Gauche est élue avec 72,5 % des suffrages exprimés.

Composition du premier Conseil municipal



2

Place aux actes

L'équipe municipale est jeune (dix élus ont moins de 30 ans), pleine d'enthousiasme mais manque d'expérience. Alors qu'aucun d'entre eux n'a exercé de mandat électif, **ils doivent apprendre à établir une hiérarchie entre tous les problèmes et faire le tri entre ceux qu'il faut résoudre en urgence, ceux qui méritent un certain recul et les projets qui relèvent du long terme. L'organisation de colonies de vacances, sur un système de quotient familial permettant de moduler la participation des familles selon leurs ressources, est l'un des premiers projets mis en place par Paul Loridant.** Grâce à lui, plus de trois cents enfants sont partis loin de la ville pour quelques jours.

Le mot d'ordre de ce premier mandat devient celui de « finir la ville ». Cela commence par quelques travaux symboliques, tels que la mise en impasse de la rue des Bergères et la déviation du trafic vers l'avenue des Champs Lasniers, la création du rond-point de l'Île-de-France et la pose de la Pierre de la Liberté, inaugurée le 14 Juillet 1977, en lieu et place d'un monument aux Morts. Puis, à l'automne 1978, la priorité est donnée à la finalisation du cœur de ville. Cela se traduit par le transfert, déjà engagé l'année précédente, du marché sous le centre Jean XXIII, la construction de la passerelle du centre-ville avec des boutiques en bois, la localisation et la construction de l'Espace culturel Boris Vian, de La Poste et la Médiathèque.

🕒 Samedi 26 mars 1977... La ville des Ulis est désormais pourvue d'un Conseil municipal composé de 27 élus, installé sous la présidence du doyen, Jean Lafitte, seul retraité de la nouvelle assemblée communale. Cet après-midi-là, l'ambiance est euphorique dans la grande salle du bâtiment administratif du Dubo, reconverti en mairie : au moins deux cents personnes ont pris place dans ce qui est aujourd'hui « la Salle du Conseil ».

L'élection du maire a lieu sans surprise : Paul Loridant est élu premier magistrat par 26 voix. Il n'a pas encore 29 ans.

Après le vote, la séance du conseil est suspendue pour cause de ... mariage ! Elle reprend, quelques minutes plus tard, pour l'élection des adjoints. Lors du Conseil municipal suivant, quatre postes d'adjoints supplémentaires sont créés.



3

Un vivier économique

Alors que la Ville des Ulis accueille ses premiers logements et ses premiers habitants, l'administration prend la décision d'intégrer le Parc de Courtabœuf dans le périmètre de la commune. Déjà, en mai 1964, les architectes, la Samboe (Société d'économie mixte d'études et d'aménagement de Bures et Orsay) et le Dubo (District Urbain de Bures-Orsay) tenaient à poser comme principe que la ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité) soit dotée d'une zone industrielle afin de lui donner les ressources indispensables pour se suffire à elle-même. Dans les années qui suivirent, de grandes sociétés sont venues s'y implanter comme Hewlett-Packard en 1969.

Cette décision stratégique importante qui a permis à la Ville de passer du statut de ZUP à celui de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) et de ne pas devenir une nouvelle ville pauvre ; la taxe professionnelle issue du Parc de Courtabœuf représente un peu plus de la moitié des recettes fiscales de la ville. C'est grâce à ce vivier économique que Les Ulis se détache aujourd'hui de cette image de ZUP.

« Si Les Ulis est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est aussi grâce au Parc d'activités de Courtabœuf », Gilbert Piantoni, élu depuis la création de la ville.

Construction de la Médiathèque.



4

Une ville qui se tourne vers l'avenir

Le modèle ulissien qui paraissait idéal dans les années 1970 n'a malheureusement pas survécu à l'épreuve du temps : dalles cloisonnées, commerces isolés et peu visibles... Il était temps de faire de la cité joyeuse et familiale une ville moderne, attractive et ouverte sur son territoire.

Initiée au début des années 2000, une large opération de rénovation urbaine a permis à la commune d'adopter peu à peu un nouveau visage avec, notamment, la création de résidences, la rénovation progressive des quartiers et la déconstruction des dalles permettant la visibilité des commerces en rez-de-rue.

Forte de ces expériences, la Ville doit aujourd'hui continuer d'évoluer et grandir sur ces bases solides qui l'ont vu naître.

Car elle n'est rien sans ses habitants et ses associations, c'est tous ensemble qu'il convient de construire Les Ulis de demain grâce à la participation citoyenne.

Comme à ses débuts, la Ville retrouve une nouvelle équipe municipale jeune et dynamique, prête à relever de nouveaux défis pour faire face aux enjeux actuels et continuer, avec ses habitants, de faire des Ulis une ville à la hauteur de nos ambitions et à laquelle nous sommes fiers d'appartenir.



LA GAZETTE

DE L'EMPLOI



“

« J'ai le plaisir de vous présenter le premier numéro de la Gazette de l'emploi, une volonté municipale ! Cette gazette mensuelle, sous la forme d'un livret intégré au magazine des Ulis et détachable, a pour objectif de centraliser toutes les informations liées aux structures d'insertion implantées sur notre ville ainsi que les dispositifs d'accompagnement auxquels vous pouvez prétendre.

Engagée, personnellement et professionnellement, depuis de nombreuses années auprès de vous, c'est tout naturellement que Monsieur le Maire m'a confié la délégation du Développement économique, de l'Emploi et de l'Insertion. **Afin de répondre à un besoin majeur en termes d'orientation et d'accompagnement lié à la recherche d'emploi, la Gazette de l'emploi facilitera vos démarches en fonction de vos besoins.** Dès le mois prochain, vous pouvez y trouver des offres d'emploi et/ou de formation, candidater ou encore vous inscrire pour des ateliers spécifiques.

La situation actuelle, liée à la crise sanitaire, a plongé notre pays dans une crise économique sans précédent du fait de l'augmentation importante du nombre de chômeurs. Dans ce contexte, le Gouvernement a mis en place le plan de relance « 1 jeune, 1 solution » qui vise à stimuler et diminuer l'impact économique en mettant en place diverses mesures phares destinées au public en grande difficulté et aux entreprises.

Je tenais à remercier les équipes des différentes structures qui œuvrent au quotidien auprès des Ulissiennes et des Ulisiens.

Soyez confiants, persévérez et comme je l'ai toujours dit « **Nul n'est inemployable !** ».

Délila M'Henni, conseillère municipale
en charge du Développement économique,
de l'Emploi et de l'Insertion

Bien à vous,
Délila M'henni



43

Ulissiens

143

Jeunes repérés

122

Jeunes mobilisés



EMPLOI
INSERTION
FORMATION



Focus sur...

PARKOUR EMPLOI

Un dispositif porté par la MEIF Paris-Saclay destiné aux jeunes de 16 à 29 ans, en recherche d'emploi. Pour ces jeunes sans activité et à l'écart de l'institution et du service public de l'emploi, le dispositif permet la mise en place d'interventions innovantes et efficaces en amont de prises en charge du droit commun : des séjours de rupture de professionnalisation, des SAS de remobilisation, des bourses aux missions, des ateliers thématiques, des projets solidaires...

Ensemble, agir au cœur du territoire

L'association MEIF Paris-Saclay agit pour les personnes en recherche d'emploi sur le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) et de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL).

Leurs missions :

- ▶ Repérer, accueillir et orienter
- ▶ Accompagner de manière renforcée
- ▶ Animer et piloter
- ▶ Agir en synergie
- ▶ Développer le réseau économique local
- ▶ Soutenir l'Économie Sociale et Solidaire

➔ PLUS D'INFOS : www.meif-paris-saclay.fr

au ☎ 01 69 29 00 11 @ contact@meif.fr

« Plusieurs projets sont au programme de l'année 2021 : des « Jobs dating » toutes les semaines, des formations sur la ville et des espaces d'accueil repensés pour améliorer votre venue dès le premier semestre. N'hésitez pas à venir à notre rencontre, nous ferons notre maximum pour vous accompagner vers l'emploi ! »

 **Myriam Lahrour,**
directrice de MEIF
Paris-Saclay

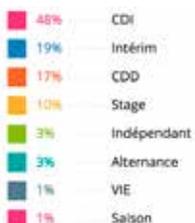
TOP SECTEURS QUI RECRUTENT



TOP MÉTIERS QUI RECRUTENT



RÉPARTITION DES TYPES DE CONTRATS



LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT





Mission locale Paris-Saclay

Née de la fusion entre ViTaCiTé la Mission Locale et la Mission Locale des Ulis, VITA-LIS est une association pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés et qui résident sur l'une des 25 communes du territoire, dont Les Ulis.

Afin de vous accompagner au mieux, l'équipe de ViTaCiTé vous propose de nombreux ateliers comme :

« Garantie Jeunes »

Ce dispositif permet d'accompagner, pendant 1 an, les jeunes en situation de grande précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni à l'école. Cet accompagnement, vers l'emploi ou la formation, prévoit une allocation financière afin d'accéder à l'autonomie.

« Jeunes et Femmes »

Ce dispositif est destiné à des jeunes femmes en situation de fragilité, axé sur l'estime de soi, la citoyenneté, la santé...

« Égaux »

Ce dispositif est destiné aux jeunes hommes. Il est axé sur le sport, l'estime de soi, des ateliers d'écriture tels que le slam...

ViTaCiTé dispose également d'un Espace Emploi qui propose des Perms'Emploi afin de vous mettre en relation directement avec des offres d'emploi. Les chargés de relations Entreprises vous accompagnent dans toutes vos démarches de recherche.

📍 L'ANTENNE DES ULIS VOUS ACCUEILLE AU : **1 rue de l'Aube**

🕒 **DU LUNDI AU JEUDI : 9h à 12h30 • 13h30 à 17h30**

VENREDI : 9h à 13h • 14h à 16h

253
jeunes venus s'inscrire
pour la première fois à la
Mission Locale des Ulis

626
jeunes suivis aux Ulis
et qui bénéficient
d'entretiens, d'ateliers
et d'informations
collectives.

1 095
jeunes accompagnés
aux Ulis



Un accompagnement qui vous permet
d'accéder à **votre autonomie**
professionnelle et financière.



Inscription auprès de votre conseiller-e Mission Locale

SUIVEZ-NOUS SUR: [Facebook icon] [Twitter icon] [Instagram icon] [YouTube icon]

ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE 16 A 25 ANS

PERM'EMPLOI

DEMANDEURS D'EMPLOI, DE STAGE, D'ALTERNANCE...

- Présentations d'offre(s) avant positionnement
- Rédaction / adaptation C.V et lettre(s) de motivation
- Préparation à l'entretien

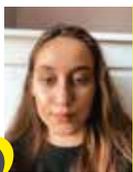
Venez!

ANTENNE DES ULIS
1 RUE DE L'AUBE
93400 LES ULIS

PERMANENCES LES JEUDIS APRES-MIDI : Entre 14h et 17h30 À L'ESPACE EMPLOI Sur RDV!

SUIVEZ-NOUS SUR: [Facebook icon] [Twitter icon] [Instagram icon] [YouTube icon]

ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE 16 A 25 ANS
VITA LIS MISSION LOCALE PARIS SACLAY



« Je me suis inscrite au dispositif Garantie Jeunes juste après mon bac. J'ai été accompagnée pendant un an, et grâce à un mois de travail intensif avec eux, avec des simulations d'entretiens professionnels, des ateliers ludiques et le travail de mon CV, j'ai trouvé une formation dans un centre équestre à Rambouillet. » Sarah Launay, habitante des Ulis





pôle emploi

Pôle-emploi.fr est n°1 des sites d'emploi en France pour la consultation des offres, pour le dépôt de CV en ligne, l'inscription, la gestion des dossiers d'indemnisation, l'accès aux infos juridiques et réglementaires, simulateur de calcul de droits...



RETROUVEZ LES : **2 avenue d'Alsace**



DU LUNDI AU JEUDI : de 13h15 à 17h sur rendez-vous
de 9h à 13h15 sans rendez-vous

Un agent vous accompagne dans l'utilisation des bornes internet pour faire vos démarches.

LE VENDREDI : de 9h à 12h sans rendez-vous



Afin de faciliter le retour à l'emploi, Pôle emploi adapte son offre de services aux besoins des demandeurs en termes de fréquence des contacts et de nature du suivi qui se décline en fonction du degré d'autonomie et d'éloignement au marché du travail.

- ▶ **Accompagnement renforcé** : à destination des personnes qui en ont le plus besoin et bénéficient d'entretiens physiques réguliers avec leur conseiller.
- ▶ **Accompagnement global** : en partenariat avec les Conseils départementaux, Pôle emploi met en place des binômes réunissant des conseillers et des correspondants sociaux au sein des départements qui assurent un accompagnement global coordonné avec le conseiller Pôle emploi.
- ▶ **Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ)** : engagement mutuel de la conseillère et du jeune (de 18 à 30 ans) pour un accompagnement personnalisé et intensif pendant 6 mois.
- ▶ **Accompagnement guidé** : pour les demandeurs d'emploi qui ont besoin d'un appui régulier dans leur recherche, par des échanges physiques, téléphoniques ou par mail.
- ▶ **Suivi et appui à la recherche d'emploi** : cette modalité s'adresse aux demandeurs les plus autonomes et proches du marché du travail avec des contacts essentiellement dématérialisés.

45

salariés qui s'investissent pour faciliter le retour à l'emploi

9 860

demandeurs d'emploi inscrits

3 200

entreprises à qui Pôle emploi offre des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement



Focus sur...

1 JEUNE, 1 SOLUTION

Pour limiter les impacts de la crise sanitaire auprès des jeunes, le Gouvernement a présenté, le 23 juillet, un plan baptisé « 1 jeune, 1 solution ». Postuler à une offre d'emploi, participer à un évènement ou découvrir toutes les mesures mises en place par le Gouvernement, le but du dispositif est de trouver des solutions pour les jeunes, « ne laisser aucun jeune demandeur d'emploi sans solution ». Un espace est également proposé aux entreprises qui s'engagent et qui recrutent.



Plus d'infos



Campagne de vaccination contre la Covid-19

 Depuis le 18 janvier, la campagne de vaccination est entrée dans une nouvelle phase et s'ouvre aux plus de 75 ans ne vivant pas en maison de retraite et aux personnes présentant des pathologies à « haut risque » (insuffisances rénales chroniques, cancer sous traitement...).

Jusqu'à-là seulement réservée au personnel hospitalier, professionnels de santé et résidents en EHPAD, la campagne de vaccination contre la Covid-19 s'élargit. Pour permettre à toutes les personnes concernées, si elles le souhaitent, de se faire vacciner, **16 centres sont disponibles, dans 16 communes de l'Essonne** : Igny, Longjumeau, Massy, Montgeron, Gif-sur-Yvette, Athis-Mons, Brunoy, Nozay, Savigny-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Évry-Courcouronnes, Brétigny-sur-Orge, Dourdan, Cerny, Limours et Arpajon.

Dans les prochaines semaines, de nouveaux centres pourront être ouverts dans de nouvelles communes. **La Ville met tout en œuvre pour en faire partie et proposer aux Ulisiens son propre centre de vaccination.** « *Nous avons, en lien avec des professionnels de santé des Ulis, préparé un dossier solide pour être prêts lorsque la Préfecture répondra favorablement à notre proposition* », ajoute le Maire.



Le Conseil départemental propose également un transport à la demande pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Pour en

bénéficier, il suffit de contacter Flexcité au 06 33 48 40 73 du lundi au vendredi de 9h à 17h et d'indiquer votre jour et heure de rendez-vous pour la vaccination ainsi que vos coordonnées (adresse et téléphone).

 **PLUS D'INFOS :** Conseil départemental, direction des transports et de la mobilité, au  01 60 91 96 71 ou à  transports@cd-essonne.fr

Comment ça marche ?



Toutes les personnes de plus de 75 ans, ou celles présentant des pathologies à « haut risque » peuvent s'inscrire librement dans l'un des centres de vaccination. Pour cela, il suffit de téléphoner pour prendre rendez-vous ou vous inscrire via une plateforme en ligne telle que doctolib.fr ou keldoc.com...

La Ville vous accompagne

Le service des Aînés est à votre disposition pour vous aider dans différentes démarches :



► La prise de rendez-vous

Pour les Aînés de plus de 75 ans n'ayant pas accès à internet ou n'étant pas à l'aise avec le numérique.



► Effectuer le trajet

Pour les personnes de plus de 75 ans en perte d'autonomie ou avec des difficultés de mobilité, le transport des Aînés vous emmène vers les centres de vaccination les plus proches (Gif-sur-Yvette, Nozay, Limours, Massy, Igny ou Longjumeau).



CONTACT : Espace 128, service des Aînés  01 69 29 34 36,  du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h

« Les Ulis est une ville en transition par la concertation. Aujourd'hui, nous devons faire face à une crise globale écologique, sociale et économique. Aujourd'hui, il est urgent de réfléchir et de travailler ensemble sur notre modèle de vie.

Après avoir engagé une consultation autour de l'avenir de notre Parc Nord, nous engageons un échange autour du projet de mise en place de potagers dans nos quartiers. L'objectif est de vous permettre de vous retrouver, de vous rencontrer et d'échanger, de façon intergénérationnelle et transculturelle, en bas de chez vous.

En 2021 soyons tous acteurs de la démarche de transition de notre ville, par la concertation... »

Sarah Jaubert, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE À LA VILLE RÉSILIENTE, À L'AMÉNAGEMENT ET À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.
Étienne Charron, CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PROTECTION ANIMALE.

Jardins potagers aux pieds des immeubles

Issu d'un voyage de travail à Grande-Synthe, le projet municipal d'installer des jardins potagers partagés aux pieds des immeubles est lancé ! La consultation commence dès aujourd'hui auprès des résidences tests.

La Ville souhaite accompagner les habitants volontaires dans la création de leur jardin partagé. Avant d'étendre le projet sur l'ensemble de la commune, et ainsi redonner vie aux espaces verts disponibles et non entretenus aux pieds des immeubles, une première consultation commence auprès de quatre résidences tests : Chanteraine, les Vignes de Bures, la Daunière et la Treille.

Ce projet est le vôtre ! Chaque jardin sera différent car il sera construit avec vous et adapté pour répondre à vos envies. **Comment l'imaginez-vous ? Que souhaitez-vous y retrouver ? Partagez votre avis en envoyant un mail à jardinspotagers@lesulis.fr avec en objet le nom de votre résidence.**

Jardin forêt comestible

Autre projet phare de la nouvelle municipalité : réintégrer la nature au cœur de la ville. Courant du mois de février, des plantes comestibles, adaptées à l'environnement, seront plantées en bas de la butte en béton au Jardin des Lys afin de créer un jardin forêt naturelle. Constitué de petits et grands arbres fruitiers, d'arbustes, de plantes grimpantes et racines, il vous permettra de déguster, selon les saisons, des figues, des pommes, des noix, des groseilles ou encore des framboises.

Dans les prochaines années, d'autres « jardins forêts comestibles » fleuriront aux quatre coins de la ville.





Bien manger pour bien grandir

Et si vous participiez à la refonte de la restauration scolaire ? Alors que le marché assurant cette prestation prend fin le 31 août prochain, la Ville vous propose de répondre, **dès aujourd'hui et jusqu'au 12 février**, à une enquête en ligne pour repenser les repas des petits ulissiens. Un questionnaire adapté aux enfants sera également proposé dans les restaurants scolaires afin de recueillir leurs avis et leurs envies.

PLUS D'INFOS : **01 69 29 34 25**

@ enfance@lesulis.fr



Questionnaire accessible en ligne. 



le mot des élus

« L'alimentation est porteuse de santé, de plaisir, de découverte. En apprenant d'où vient ce que nous mangeons, nous développons également notre rapport à la planète et le respect que nous lui devons. Cela aussi est un des rôles majeurs de l'alimentation. Finalement la nourriture touche à peu près tous les aspects de nos vies et c'est ce qui en fait quelque chose d'aussi intéressant !

Forte de ces constatations, la nouvelle équipe municipale entend porter un projet ambitieux dans les cantines ulissiennes. Bio, local, vegan, la restauration collective mérite cet investissement.

C'est pourquoi nous avons mis en place cette enquête, pour mieux comprendre vos attentes et mieux y répondre. Mais pour cela, nous avons besoin de vous ! »

Guénaël Levray, ADJOINT AU MAIRE À LA VIE ÉDUCATIVE ET À LA JEUNESSE
Hajer Mohsni, ADJOINTE AU MAIRE AU BIEN GRANDIR ET AU PÉRISCOLAIRE

Rose-Marie Boussamba, CONSEILLÈRE MUNICIPALE AU PLAN DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET À L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES
Marthe Gbaguidi, CONSEILLÈRE MUNICIPALE À LA PARENTALITÉ

restauration scolaire*

DU 1^{ER} AU 5 FÉVRIER 2021

| LUNDI  | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|--|--|--|---|
| Croq veggie fromage avec Brocolis braisés / pommes de terre Emmental ou Mimolette Ananas BIO ou Kiwi BIO GOÛTER Lait 1/2 écrémé Corn flakes | Salade hollandaise ou Salade iceberg et croûtons Carbonara de porc * Carbonara de dinde avec Spirale BIO Crêpe moelleuse sucrée ou Crêpe au chocolat GOÛTER Baguette farine complet & coulommiers Orange | Colin provençale avec Choux fleurs sauce mornay Carré de l'Est Camembert Poire BIO Banane BIO GOÛTER Madeleine longue Petit-suisse aux fruits | Endives aux pommes ou Chou rouge râpé vinaigrette Rôti de bœuf RAV & sauce mexicaine avec Semoule BIO Ratatouille Mousse chocolat au lait ou Mousse au chocolat noir GOÛTER Pain spécial & confiture d'abricots Compote de pomme | Carottes râpées BIO ou Pomelos BIO et sucre Calamars à la romaine avec Pommes campagnardes Fromage blanc et sucre ou Fromage blanc à la fraise GOÛTER Pain de mie & miel Pur jus de raisins |

DU 8 AU 12 FÉVRIER 2021

| LUNDI  | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|--|--|--|---|--|
| Potage de légumes BIO et râpé Omelette BIO aux fines herbes avec Brocolis BIO sauce mornay et boulgour Compote de pomme BIO ou poire BIO avec galette St Michel GOÛTER Gaufre fantasia Petit-suisse sucré | Chou rouge BIO ou Salade coleslaw avec dés de mimolette Brandade de poisson maison Liégeois chocolat ou vanille GOÛTER Baguette BIO & pâte à tartiner Poire | Pavé de provençale avec Boulgour BIO / Brunoise de légumes Bûche mi chèvre ou Brie avec Baguette de campagne Ananas ou Kiwi GOÛTER Briquette de lait Croissant | Blanquette de veau sauce crème avec Carotte Vichy Gouda BIO ou Tomme BIO Cake vanille GOÛTER Baguette bio & barre de chocolat avec Lait 1/2 écrémé | Nems aux légumes ou Salade asiatique Filet de hoki sauce aigre douce avec Nouilles Chinoises Yaourt BIO aromatisé ou nature sucré GOÛTER Pain de mie & Fromy Pur jus de raisins |

Retrouvez tous les menus sur lesulis.fr



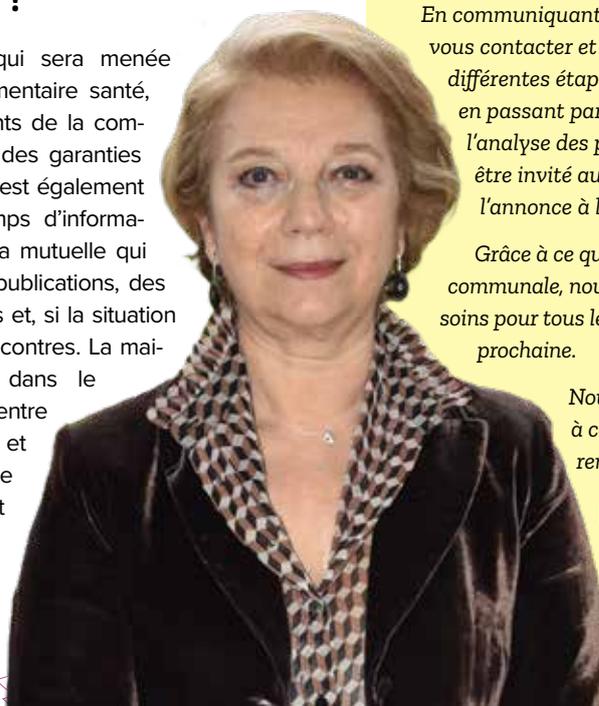
* Les menus sont susceptibles d'être modifiés. 

Une mutuelle communale pour tous

L'accès aux soins médicaux est un enjeu majeur. Aujourd'hui encore, trop d'Ulissiens renoncent à se soigner faute de moyens pour souscrire à une complémentaire santé répondant à leurs besoins. **Pourtant, la santé pour tous est un droit fondamental !** Pour vous faciliter cet accès et améliorer votre pouvoir d'achat, la Ville souhaite mettre en place une mutuelle communale pour tous les Ulissiens.

Que vous soyez étudiant, salarié, indépendant, sans emploi, retraité, seul ou en famille, cette mutuelle peut vous intéresser !

Grâce à la négociation qui sera menée par la Ville, cette complémentaire santé, destinée à tous les habitants de la commune, permettra d'obtenir des garanties et des tarifs intéressants. Il est également prévu d'organiser des temps d'informations et d'explications sur la mutuelle qui sera sélectionnée via des publications, des réunions, des permanences et, si la situation sanitaire le permet, des rencontres. La mairie vous accompagnera dans le processus de comparaison entre votre mutuelle actuelle et la proposition communale pour déterminer le contrat qui sera le plus intéressant pour vous.



Émilie Ribeiro, ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DU BIEN VIEILLIR, DE L'ACCÈS AUX SOINS
ET DES RELATIONS INTERNATIONALES.



Questionnaire en ligne sur lesulis.fr



le mot de l'élue

« La réforme 100% santé avec le reste à charge zéro qui vient d'être mise en place permet d'être intégralement remboursés en choisissant dans un panier précis de soin d'optique, dentaires, auditifs..., mais pour en bénéficier, il faut de toute façon souscrire à une mutuelle responsable.

Notre objectif est simple : essayer de réduire le poids financier d'une complémentaire santé dans votre budget ! Avant d'aller négocier auprès des assureurs, nous devons connaître le nombre d'entre vous qui pourrait souscrire ou, éventuellement, changer de complémentaire santé ainsi que vos attentes en la matière.

Les informations recueillies seront analysées par les services de la Mairie afin d'élaborer un cahier des charges le plus ajusté à vos requêtes pour négocier un contrat collectif avec des prestations de qualités et à un coût modéré plus avantageux pour ceux qui ont déjà une mutuelle, ou bien plus accessible à ceux qui n'en ont pas.

En communiquant vos coordonnées, vous nous permettez de vous contacter et vous pourrez donner votre avis pendant les différentes étapes de l'étude la sélection du meilleur contrat, en passant par l'appel d'offres auprès des assureurs et l'analyse des propositions reçues. Vous pourrez également être invité aux réunions d'informations qui suivront l'annonce à la population de l'offre de mutuelle retenue.

Grâce à ce questionnaire, et à ce projet de mutuelle communale, nous voulons contribuer à l'accès à de meilleurs soins pour tous les Ulissiens et cela dès le début de l'année prochaine.

Nous espérons que vous serez nombreux à collaborer à cette enquête. Et nous vous en remercions. »



Quels sont vos besoins ?

Afin de **connaître votre avis, d'évaluer vos besoins en termes de santé** et d'établir le choix de la mutuelle qui correspond le mieux à vos attentes, la participation du plus grand nombre est essentielle ! Sachez que votre participation à ce questionnaire ne vous engagera en rien à la souscription du futur contrat retenu.

Les informations recueillies sont confidentielles et seront traitées en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Ainsi, vos données pourront également, si vous le souhaitez, être traitées de façon anonyme. Elles seront utilisées uniquement dans le cadre de l'étude sur la mise en place d'une mutuelle communale.*

Avez-vous une mutuelle ?

- Oui** **Non**

Si oui, avez-vous :

- Une mutuelle personnelle
- Une mutuelle par votre employeur
- La « Complémentaire Santé Solidaire » (ex-CMU-C / ex-ACS)

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

- Tarifs très élevés
- Choix difficile car trop d'offres
- Démarches trop compliquées à réaliser
- Autres :

Si oui, pouvez-vous nous indiquer :

le montant de votre cotisation mensuelle : €

le nombre d'adulte(s) et d'enfant(s) couverts ainsi que leur situation :

- Adulte 1 ÂGE :
SITUATION : étudiant salarié indépendant retraité sans activité
- Adulte 2 ÂGE :
SITUATION : étudiant salarié indépendant retraité sans activité
- Adulte 3 ÂGE :
SITUATION : étudiant salarié indépendant retraité sans activité
- Enfant 1 • ÂGE : Enfant 2 • ÂGE : Enfant 3 • ÂGE : Enfant 4 • ÂGE :

Si oui, êtes-vous satisfait de votre complémentaire santé ?

- Oui** **Non car,**
- Tarif trop élevé
 - Couverture et garanties insuffisantes et/ou inadaptées
 - Autres (précisez) :



questionnaire

AGIR

2 Sans que cela induise un engagement de votre part, seriez-vous éventuellement intéressé par une mutuelle communale au tarif négocié par la mairie ?

Oui Non

3 Si oui, souhaiteriez-vous être contacté, conseillé et accompagné par nos services pour une adhésion / un changement à cette mutuelle communale ?

Oui Non

4 De quelles garanties complémentaires souhaiteriez-vous bénéficier ? Classez-les par ordre de préférence de 1 à 9.

Soins médicaux courants et pharmacie (dépassements d'honoraires...)

Soins dentaires

Soins optiques

Hospitalisation (compléments...)

Cure thermale

Médecines naturelles (par exemple ostéopathie, homéopathie, diététique, podologue, sophrologie, ...)

Prothèses (auditives, ...)

Prévention (dépistage, contraception...)

Autres (précisez) :

.....

5 Souhaiteriez-vous être associé à la réflexion et participer à des groupes de travail sur le projet de mutuelle au tarif négocié par la commune ?

Oui Non

6 Si vous souhaitez être recontacté par nos services, veuillez remplir cette partie :

Sinon vos données resteront anonymes.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

TÉLÉPHONE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE (MAIL) :

.....



Ce questionnaire est à retourner AVANT LE 13 MARS 2021.

Vous pouvez l'envoyer par courrier électronique à lamutuellecommunale@lesulis.fr, le remplir en ligne sur le site internet de la ville ou le déposer dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de l'Espace 128 (Pôle Cohésion Sociale), du Guichet Unique de la mairie, des MPT des Amonts et de Courdimanche et du Centre Municipal de Santé.

* Retrouvez toutes les informations concernant la Protection des Données sur lesulis.fr



Vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ?

CONTACTEZ : le 06 10 53 05 94,

du lundi au vendredi de 9h et 17h



Bienvenue au Diet & Sport Coaching Center

📍 124 avenue des Champs Lasniers. Un centre Santé, Sport et Bien-Être ouvre ses portes le 10 février prochain aux Ulis.

Et si tous vos soins étaient regroupés en un seul lieu ? C'est ce que vous proposent les cinq associés, Peggie, Hélène, Christian, Jean-Luc et Pascal, de Diet & Sport coaching. **Coaching sportif, ostéopathie, conseils en nutrition, naturopathie, massages, préparation physique et mentale ou encore hypnose, chaque membre est spécialisé dans un ou plusieurs domaines afin de vous proposer un large éventail de prestations.** Destiné à tous les publics, le centre s'adresse aussi bien aux jeunes sportifs qu'aux patients présentant une Affection Longue Durée*. « *En tant qu'ancien international de karaté, ce lieu c'était un peu mon rêve quand j'étais plus jeune. Grâce aux différents professionnels, il peut vous proposer des programmes personnalisés pour répondre à tous vos besoins en terme de santé, de sport et de bien-être car ils sont très souvent liés les uns aux autres* », explique Christian. Vous pourrez profiter du travail des praticiens directement sur place mais également à domicile, en entreprise ou dans les clubs seniors.

📞 PLUS D'INFOS : 09 83 76 26 03 / 07 69 29 83 87 ➔ www.diet-sport-coaching.fr

📍 RENDEZ-VOUS : 124 avenue des Champs Lasniers

🕒 du lundi au dimanche de 8h à 20h30

* Une Affection Longue Durée, exonérante ou non exonérante, est une maladie dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et des soins.

Les cinq associés du Diet and Sport Coaching Center.



5 à 6 MOIS

C'est la durée moyenne de vie d'une punaise de lit. Elle peut cependant vivre plus d'un an sans se nourrir lorsqu'elle se met en état de « dormance ».

90

C'est le nombre de piqûres qu'une punaise de lit peut faire en une seule nuit.



MOBILISER contre les punaises de lit !

Les punaises de lit sont le problème de tous ! Devenu un enjeu de société, il est important de lutter, ensemble, contre ce fléau souvent synonyme de troubles du sommeil et de dépression. Pour vous accompagner, la Ville a mis en place un groupe de travail avec les bailleurs et les copropriétaires afin de réfléchir à une gestion commune de cette problématique et trouver des réponses rapides et sur le long terme.

Véritable fléau

Les punaises de lit sont des petits insectes parasites, visibles à l'œil nu et généralement de couleur brune, qui, une fois installés, peuvent envahir votre logement et se propager dans la ville. Avec, en moyenne, une dizaine d'œufs pondus en une journée, leur diffusion est extrêmement rapide. Elles se déplacent d'abord d'une pièce à l'autre puis de logement en logement en passant par la tuyauterie ou les fissures. Si elles ne sautent et ne volent pas, elles peuvent être transportées par une personne sans que celle-ci ne s'en rende compte. C'est pour cela qu'il est essentiel de repérer, le plus rapidement possible, leur présence dans votre domicile. Heureusement, c'est assez simple. **La présence de piqûres, généralement 4 à 5 boutons en ligne sur votre peau, peut être le premier signe de leur présence, tout comme des traces de sang sur la literie, petites taches brunes laissées par leur morsure.** Vous pouvez également observer les œufs, semblables à des grains de riz ou des petits points noirs sur le matelas. Une fois installées, il est souvent difficile de s'en débarrasser car elles vivent dans les espaces sombres souvent difficiles d'accès. Il est alors important d'acquiescer quelques réflexes pour prévenir leur invasion.

OÙ SE CACHENT-ELLES ?

La chambre est leur espace préféré.

On les trouve en majorité :

dans les **lits, matelas** et **sommiers**

sous les **meubles**

dans les **prises électriques**

sous la **moquette** et

derrière les plinthes,

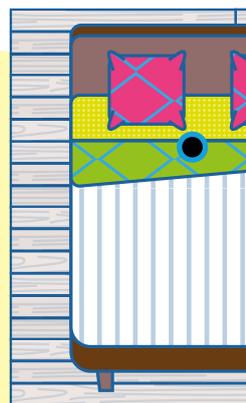
dans les **coffrages**

derrière les **cadres** et les **tableaux**

dans les **tiroirs**

dans les **canapés** et les **fauteuils**

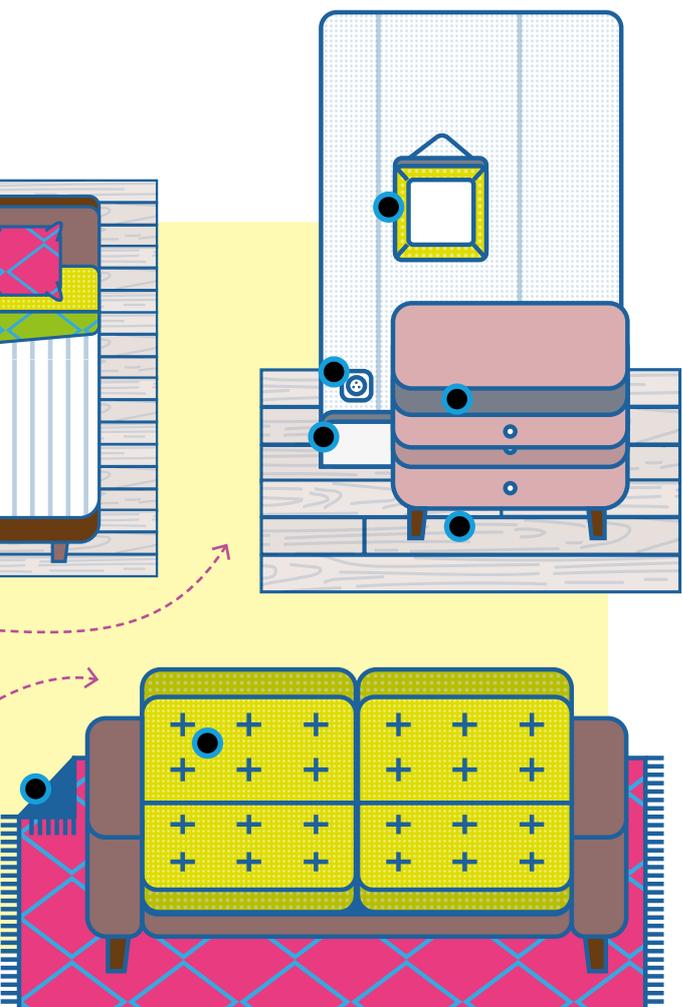
dans les **rideaux**, sous les **tapis...**



Comment éviter les punaises de lit ?

Afin d'empêcher leur installation, il existe des gestes préventifs. En voyage, soyez vigilants ! À l'arrivée dans votre logement, vérifiez la literie et ne déposez pas vos valises sur le lit ou sur le canapé pour les vider, préférez la salle de bain. À votre retour, contrôlez vos effets personnels, aspirez vos bagages et lavez vos vêtements à 60°. **Lorsque vous achetez un meuble d'occasion, inspectez chaque recoin et si c'est nécessaire, traitez-le avant de l'installer.** Pour les vêtements, privilégiez le lavage à 60° ou laissez 72h au congélateur car les punaises de lit n'aiment ni les hautes températures ni les basses.

➔ PLUS D'INFOS : cohesion-territoires.gouv.fr



Ce que vous pouvez faire vous-même

► ASPIRATEUR

Passez 2 fois par jour l'aspirateur ou le nettoyeur vapeur (en particulier dans les chambres et sur les meubles vidés) pour éliminer les punaises et les œufs. Après chaque passage de l'aspirateur, jetez le sac dans un sac poubelle hermétiquement fermé. Pour ceux sans sac, pratiquez de la même manière et nettoyez le contenant après chaque utilisation. Nettoyez également le conduit de l'appareil.



► TEXTILES

Par mesure de précaution, les textiles (vêtements, linge de maison, rideaux, housses de canapé, tapis, etc.) doivent être :

- **soit lavés** à au moins 60° ;
- **soit chauffés** une heure à 60° dans un sèche-linge ;
- **soit congelés** à - 20° durant au moins 72 heures.

placer vos textiles dans un sac hermétique voire hydrosoluble. Ne secouez pas vos vêtements ni votre literie par la fenêtre.

Une fois le linge traité, mettez-le dans un sac plastique hermétiquement fermé. Le linge pourra être à nouveau rangé dans les meubles si aucune punaise n'a été repérée 15 jours ou 1 mois après le traitement.



Pour éviter la diffusion de punaises dans d'autres pièces de votre appartement ou en cas de nettoyage dans une laverie, veillez à

Préparez votre logement en cas d'intervention d'un professionnel

► LITERIE

Mettez le matelas à nu. Enlevez le dessus de lit, les draps, les couvertures, la couette, l'alèse pour permettre le traitement du matelas et du sommier. Collez du scotch double-face autour du sommier et sur les pieds du lit afin de détecter la présence de punaises



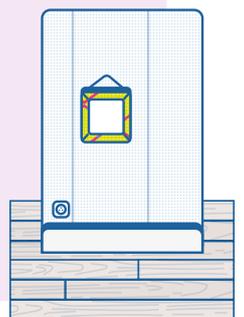
► MEUBLES

Déplacez les meubles à 80 cm du mur pour permettre aux professionnels d'effectuer le traitement. Videz-les entièrement pour qu'ils puissent être traités.



► MURS

Enlevez tous les objets accrochés aux murs (tableaux, miroirs, posters, etc.) et déposez-les dans la pièce. Ne transportez pas ces objets dans une autre pièce et ne les déposez pas ni sur le lit ni sur le canapé. Vous pouvez également installer des « boudins » en bas des portes des pièces atteintes afin de créer une sorte d'isolation et ainsi limiter la propagation dans votre appartement.





Scannez pour prendre rendez-vous.

1 heure pour 3 vies sauvées

📍 Salle du conseil. Les besoins en sang ne s'arrêtent pas pendant la crise sanitaire, bien au contraire. Plus que jamais, l'Établissement Français du Sang (EFS) compte sur vous et vous donne rendez-vous pour une nouvelle collecte le **lundi 8 février de 15h30 à 20h** dans la salle du Conseil, en mairie. Proposé par la Ville, ce nouveau lieu, en phase de test, est moins excentré et vous permet un accès plus facile au don.

Irremplaçables et vitaux, les dons de sang sont utilisés quotidiennement pour les situations d'urgences et les besoins chroniques, comme pour les maladies du sang et les cancers. Malheureusement, leur durée de vie est limitée, il est donc essentiel d'organiser et de participer régulièrement aux collectes. « *Malheureusement, les produits sanguins ont une durée de vie limitée, en moyenne 41 jours pour les globules rouges et 5 jours pour les plaquettes. Le système est en flux tendu, c'est pour cela qu'il est important d'organiser et de participer régulièrement aux collectes* », explique Jean-Michel Didin, conseiller municipal en charge de la Santé.

Face à la situation sanitaire, et afin d'assurer votre sécurité et celle du personnel de l'EFS, les dons se font désormais uniquement sur rendez-vous via mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Il vous est également possible de prendre rendez-vous après 18h si vous êtes muni de l'attestation de déplacement avec la case « Déplacements pour l'assistance aux personnes vulnérables » cochée.

PLUS D'INFOS : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
RENDEZ-VOUS : **Lundi 8 février de 15h30 à 20h en salle du Conseil.**



1 MILLION de malades sont soignés grâce au don de sang, chaque année.

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre à tous les besoins

47 % des patients transfusés sont atteints de maladies du sang ou de cancers.

35 % des transfusions sont réalisées à l'occasion d'une intervention chirurgicale.

PROCHAINEMENT

Les Ulis sur mon smartphone

Le portail **Ulis +** arrive sur vos téléphones sous la forme d'une application du même nom. Dès son lancement, elle vous permettra de gérer vos réservations liées au périscolaire (accueil, cantine...) mais aussi d'avoir un suivi de vos demandes, de gérer vos factures et même de les régler. L'application **Ulis +** vous facilitera également la prise de rendez-vous pour certaines démarches d'état civil telles que le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport. « *Vous pouvez également signaler un incident. Grâce à cette application, nous faisons un pas de plus vers une ville qui se veut davantage numérique* », ajoute Medhi Idouhamd, conseiller municipal en charge des Nouvelles Technologies, de l'Information et de la Communication (NTIC). Désormais, plus besoin de vous déplacer, plus besoin de sortir votre ordinateur, toutes vos démarches pourront être effectuées directement depuis votre téléphone. Petit plus qui change la vie : il sera également possible d'y suivre l'actualité de la ville.

f APPLICATION GRATUITE DISPONIBLE SUR : Apple Store et Google Play.



La Culture toujours confinée

📍 Espace culturel Boris Vian – Radazik. Malgré de nombreux espoirs, les lieux culturels n'ont toujours pas reçu l'autorisation de rouvrir leurs portes aux spectateurs obligeant le report de la plupart des représentations. Alors, en attendant de vous retrouver à l'Espace culturel Boris Vian ou au Radazik, la Ville met en place une campagne de remboursement.

Quelques représentations ont pu être maintenues avant la fin de la saison en cours, sous réserve du vote en Conseil municipal du 4 février prochain et de l'évolution de la crise sanitaire :

- ▶ **TRIO JOUBRAN** : la représentation du vendredi 9 octobre à 20h30 est reportée au **VENDREDI 26 MARS À 20H30** à l'Espace culturel Boris Vian.
- ▶ **YOKAI** : la représentation du mardi 8 décembre à 20h30 est reportée au **SAMEDI 5 JUIN À 20H30** à l'Espace culturel Boris Vian.
- ▶ **COMME C'EST ÉTRANGE** : la représentation du mercredi 25 novembre à 15h est reportée au **MERCREDI 12 MAI À 15H** au Radazik.
- ▶ **PALOMA PRADAL** : la représentation du samedi 12 décembre à 20h30 est reportée au **1^{ER} AVRIL** au Radazik.
- ▶ **LE RAD COMEDY CLUB** : la représentation du vendredi 13 mars 2020 à 20h30, reportée au vendredi 11 décembre est à nouveau reportée au **VENDREDI 5 MARS À 20H30** au Radazik.
- ▶ **CENT CULOTTES ET SANS PAPIERS** : la représentation du mercredi 2 décembre à 15h est reportée au **9 MARS*** au Radazik.

Les billets de ces spectacles restent valables pour les nouvelles dates. Si vous avez une indisponibilité, contactez la billetterie au 01 69 29 34 91.

Tous les autres spectacles sont reportés sur la saison culturelle 2021-2022. Les billets déjà édités ne sont plus valables et vous seront **remboursés sur demande**.

CONTACT : Billetterie au 01 69 29 34 91

HORAIRES : les mardis et vendredis de 13h30 à 17h30

* Horaires à venir.

Comment se faire rembourser ?

▶ Toutes les demandes de remboursement doivent être effectuées entre le 5 février et le 16 avril.

En raison des mesures de précautions sanitaires liées à la Covid-19, n'hésitez pas à privilégier un envoi de votre dossier complet par courrier postal à Mairie des Ulis – Espace culturel Boris Vian, Rue du Morvan – BP43, 91940 Les Ulis, par mail à espaceculturel@lesulis.fr ou directement sur le site internet de la ville.

Quels documents fournir ?

- ▶ Fiche de demande de remboursement (à télécharger sur lesulis.fr).
- ▶ Votre RIB.
- ▶ Votre pièce d'identité, passeport ou permis de conduire.
- ▶ Les billets des spectacles que vous souhaitez vous faire rembourser.

Pour les demandes par mail, vous pouvez soit envoyer vos billets par courrier postal soit les déposer directement à la billetterie aux horaires d'ouverture.

Attention, le remboursement sera réalisé uniquement sur présentation des billets. En cas de perte, aucun duplicata ne pourra être réalisé.

La rénovation urbaine en pause ?

Après la rénovation du centre-ville et du centre commercial des Amonts, il est temps de s'atteler à la modernisation du centre commercial « Les Boutiques » de Courdimanche. D'une conception sans doute très avant-gardiste à sa construction, il semble quelque peu désuet de nos jours. Interrogée sur le calendrier du programme de rénovation, l'équipe municipale a semblé évasive dans ses réponses. Compte-tenu de la durée habituelle d'un tel programme, nous considérons que la poursuite des études lancées par l'équipe précédente est urgente. A moins que l'équipe municipale n'ait d'autres projets plus urgents, disons, autour du Parc Nord ?

Le Parc Nord, justement

L'équipe municipale souhaite mettre en œuvre une consultation concernant le Parc Nord. Il est vrai que faire passer auprès de tous les usagers du parc les nombreux projets qui semblent devoir absolument être implantés au parc risque de ne pas être une « promenade de santé ». Du projet d'une simple extension de l'école du parc, on comprend en conseil municipal que probablement un accueil de loisirs (centre aéré) pourrait y voir le jour également. Sans oublier la maison de l'environnement : quoi de mieux qu'une construction en dur dans une zone naturelle pour célébrer le respect de l'environnement.

Ce qui devait changer

On avait cru comprendre que toutes les difficultés auxquelles sont confrontés les habitants devaient disparaître, tant elles avaient été dénoncées comme de la responsabilité de l'équipe municipale précédente. Certes, on a bien vu M. le Maire aider un postier dans sa tournée ou un appel à témoignages, mais manifestement, cela ne répond pas aux attentes des habitants quant à la fiabilité de la distribution du courrier. Tout le monde a bien compris que le problème était bien plus large que le geste final de distribuer les courriers (que les agents de la Poste assurent en dépit des difficultés inhérentes à leurs conditions de travail). Et on ne reviendra pas sur les problèmes récurrents de chauffage. On pensait par exemple que les lumières ne seraient plus allumées en journée au Parc Nord, puisque ça avait été dénoncé comme une faute de l'équipe municipale précédente. Pourtant, on continue d'éclairer en journée. Mais alors, doit-on comprendre que « le changement ce n'est pas maintenant » ?

J'aime Les Ulis 2026 – Françoise MARHUENDA, Nicolas GERARD, Mériam HADDAD, Nathalie MONDIN, Loïc BAYARD, Michelle DESCAMPS

CONTACTEZ-NOUS SUR : jaimelulis2026@gmail.com



COLLECTE DES DÉCHETS

Encombrants

MARDIS 2 ET 16 FÉVRIER

RAPPEL : les encombrants doivent être sortis la veille des dates de ramassage. **Les dépôts sauvages seront verbalisés.**



Déchets végétaux

RAMASSAGE LES MERCREDIS 3 ET 17 FÉVRIER

APRÈS-MIDI. Ils doivent être mis dans des sacs spécifiques disponibles, pour tous les habitants, au Centre Technique Municipal en semaine, aux Serres Municipales le week-end. **Un dépôt supplémentaire est prévu pour les habitants de la Queue d'Oiseau et de l'Ermitage au LCR la Queue d'Oiseau tous les 1^{ers} jeudis du mois de 10h à 11h.**



Déchets ménagers spéciaux

Dépôt au CTM chaque lundi et mercredi de 14h à 17h, ainsi que les samedis 6 et 20 février de 9h à 12h, devant l'armoire DMS, rue du Velay, ou à la déchetterie.



Sacs à déjections canines

À disposition au Centre Technique Municipal.



SÉANCE DE VACCINATION*

Uniquement sur rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

PROCHAINE DATE : mardi 9 février après-midi.

PRISES DE RENDEZ-VOUS AU : 01 70 56 50 03

PLUS DE RENSEIGNEMENTS : Centre Municipale de Santé  **ou sur lesulis.fr**

* non Covid-19



CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

La Chambre des Notaires de l'Essonne propose des consultations juridiques, gratuites et anonymes, à tous les Essonniens.

PROCHAINE DATE : mardi 9 février.

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT AU : 01 60 78 01 27.

RENDEZ-VOUS : Chambre des Notaires de l'Essonne, 14 rue des Douzes Apôtres, 91000 Evry.



BUS signalez les problèmes !

Un retard ou un incident constaté sur une des lignes de bus, signalez le problème via le site Internet de la Communauté Paris-Saclay ! **Car un problème signalé, c'est aussi un problème résolu !**





BIENVENUE À

Dihya, Fatima AMICHI • 9/10
 Boubacar DIALLO • 12/10
 Téo, Quentin, Gheorghe NEDELJKOVIC • 12/10
 Inaya, Elif ASLAN • 13/10
 Arthur DE BOLLIVIER • 5/12
 Amina-Yousra SY • 5/12
 Lynn ZERROUKI • 7/12
 Aïcha, Aïsse DIAWARA • 8/12
 Ilyas EL ASSWAD • 8/12
 Ilona, Maria-Annie PEDRO • 11/12
 Yahya, Kaddour VAZ • 12/12
 Wassim, Riad BELLOUAR • 15/12
 Abderahmane EL KHATI • 15/12

Rachid GOUNDIAN • 16/12
 Syrah KABRAL-KPA-SARAN-POU • 18/12
 Myriam CHERBIB • 21/12
 Neema IBRAHIME • 27/12
 Tasnim, Fatima-Zahra LEMTALSI • 28/12
 Bryan, Corneille, Prince, Pitchou MATUNDU MANZAMBI • 29/12
 Abigaël, Germaine, Mambote, Boongo BOLA • 30/12
 Wijdane OUADAH • 31/12
 Aminata, Issaga BA • 31/12
 Ines, Obeng ADJEI • 31/12
 Ali, Ismaël SILLA • 31/12

... 2021 ...

Sarah BAKIR • 3/01/21
 Naïm KONE • 7/01/21
 Charles, Gilbert, Marcel AUBARD • 10/01/21
 Sébastien, Matthis DOMNICA • 10/01/21
 Anya PREIDA • 10/01/21
 Lenny-Roy, Kefane LOWANDJOLA GLODI • 12/01/21
 Adam SEFRIOUI • 12/01/21

FÉLICITATIONS !



Souad BENKROUIDEM & Anis OUSEDRAL • 28/11

Pauline NGUYEN VAN HAI-BARBIER & Walid LAÛYNI • 9/01/21



LES RENDEZ-VOUS CITOYENS

Jeudi 4 février à 20h :
Conseil municipal en direct

 Ville des Ulis  LesUlisOfficiel
 Retrouvez l'ordre du jour et les comptes rendus sur lesulis.fr



VISITES DE QUARTIERS VIRTUELLES

Compte tenu du contexte sanitaire, les visites de quartiers se digitalisent.

Prochains rendez-vous :

12/02 à 19h
Résidence Arlequin

19/02 à 19h
Résidence Les Fraisiers

5/03 à 19h
Résidence Chanteraine

 PLUS D'INFOS sur lesulis.fr



PERMANENCES DU MAIRE

Le maire vous reçoit sur rendez-vous uniquement.

 PRISES DE RENDEZ-VOUS AU : 01 69 29 34 71

PERMANENCE DE CÉDRIC VILLANI

Député de la 5^e circonscription de l'Essonne.
 Votre député vous reçoit sur rendez-vous les **lundis**
après-midi et vendredis toute la journée.

 RENDEZ-VOUS : 12 rue Charles De Gaulle, Orsay.

 09 65 19 70 19 – 06 78 15 27 93

DEUX NOUVELLES DESTINATIONS EN VILLE POUR OCCUPER AGRÉABLEMENT VOTRE PAUSE



*Flashez-nous
pour nous suivre*



INSTAGRAM



SNAPCHAT

RESTEZ INFORMÉS @LESULISOFFICIEL



Terre de talents